

24-08-88

N° : 25126 ex A

Cote : B

87  
M

# LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL EN QUESTION : UNE VOIE PACIFIQUE POUR LE PACIFIQUE SUD ?

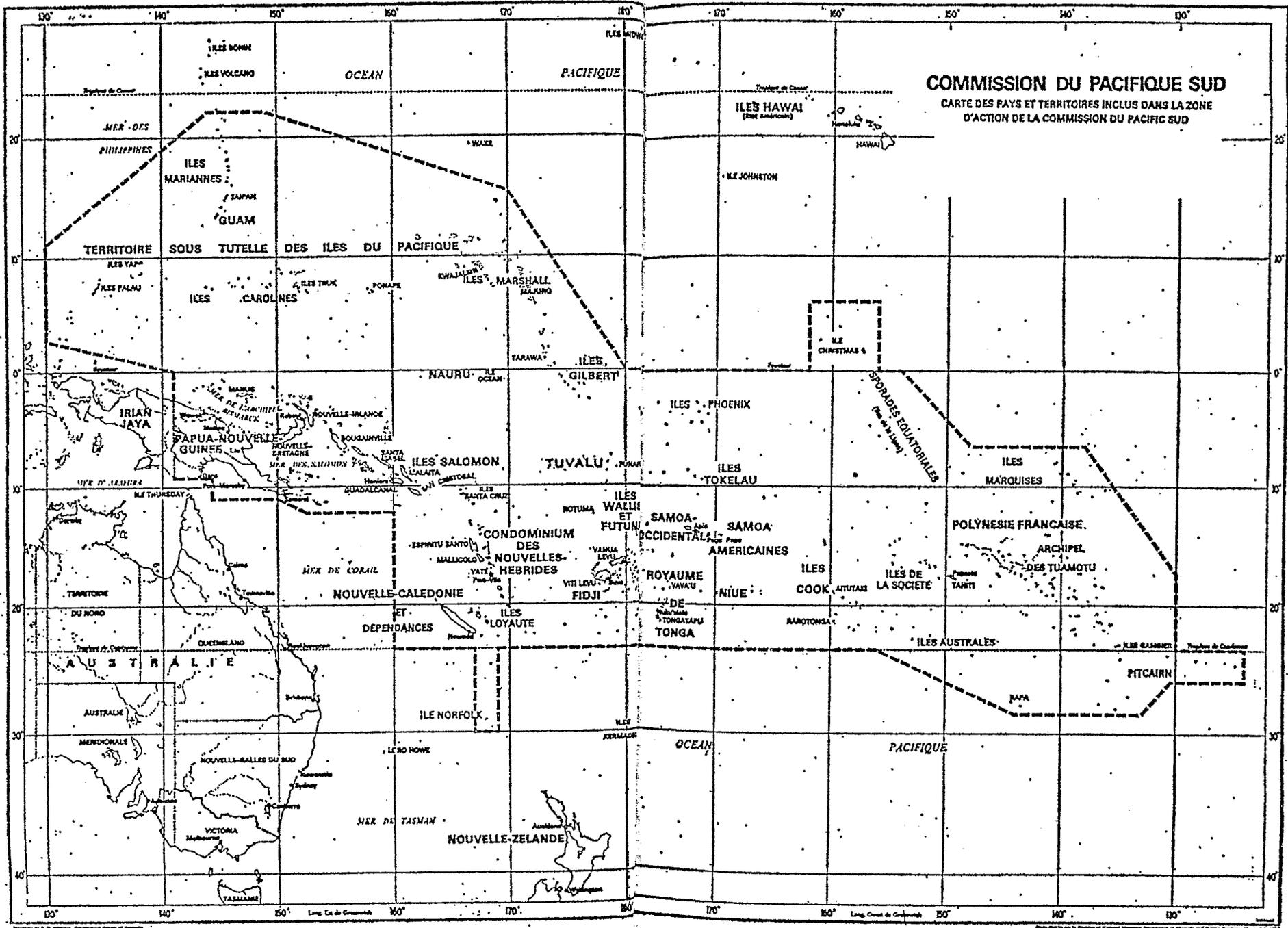
par Gilles BLANCHET\*

Sous le terme d'Océanie, on a coutume de désigner les terres du Pacifique que délimitent l'Amérique, l'Asie et le continent Antarctique. De vastes dimensions à l'ouest, elles vont jusqu'à former un espace continental autonome en Australie. Ailleurs, elles sont éparpillées à la surface d'un océan qui couvre le tiers de la planète avec, d'ouest en est, la Mélanésie, la Micronésie et la Polynésie. Ce découpage privilégie des critères ethnographiques et culturels. Une autre distinction de caractère géopolitique assimile le Pacifique Nord, à peu près vide, aux pays qui se trouvent sur ses rives et lui oppose, au-dessous du 20° parallèle, un Pacifique Sud piqueté d'une multitude d'îles aux maigres ressources dont la dispersion et l'émiettement se conjuguent avec le faible intérêt économique et la situation à l'écart des grands courants d'échanges.

Les mouvements d'indépendance, qui ont jalonné l'histoire des pays dominés à la fin du second conflit mondial, n'y ont eu que des résonances atténuées et le Pacifique Sud est la dernière région du globe à être contrôlée par les grandes puissances coloniales à l'aube des années 60.

C'est alors que se lève le vent de l'indépendance et que s'amorce le processus de décolonisation. Bien qu'aujourd'hui inachevé, il a profondément modifié la physionomie de cette partie du monde et substitué aux anciennes puissances de tutelle un nombre plus élevé de gouvernements autochtones. La Commission du Pacifique Sud (CPS), l'un des organismes les plus anciens et les plus représentatifs de la région, regroupe actuellement dans sa sphère d'influence 23 territoires distincts. Neuf sont indépendants : Fidji, Kiribati, Nauru, Papouasie - Nouvelle-Guinée, Salomon, Samoa occidentales, Tonga, Tuvalu, Vanuatu. Six sont autonomes : Cook, Mariannes du Nord, Marshall, Etats fédérés de Micronésie, Niue, Palau. Huit restent statutairement liés à leur ancienne métropole : Guam, Nouvelle-Calédonie, Norfolk, Pitcairn, Polynésie française, Samoa américaines,

\* Economiste, ORSTOM.



**COMMISSION DU PACIFIQUE SUD**  
 CARTE DES PAYS ET TERRITOIRES INCLUS DANS LA ZONE  
 D'ACTION DE LA COMMISSION DU PACIFIQUE SUD

Reproduced by permission of the United States Government Printing Office, Washington, D.C. 20540. All rights reserved. No part of this publication may be reproduced without the prior written permission of the United States Government Printing Office.

Tokelau, Wallis et Futuna. Ceux qui sont indépendants sont généralement qualifiés de micro-Etats en raison de leur faible envergure et de leurs difficultés à assumer l'ensemble des fonctions habituellement dévolues à un Etat. La partition coloniale a finalement débouché sur un découpage qui reste artificiel quand il n'accroît pas le morcellement antérieur et des poussées séparatistes se sont produites dans certaines îles ou archipels après le retrait de la puissance administrante qui en assurait la cohésion<sup>1</sup>.

Les progrès de la décolonisation sont allés de pair avec ceux des moyens de transport et de communication. Ils ont permis de développer les relations existantes. Selon Ron Crocombe<sup>2</sup>, on compte aujourd'hui plus de 200 organisations régionales dans le Pacifique Sud alors qu'elles n'étaient qu'une douzaine à la fin du siècle dernier, presque toutes, à caractère confessionnel. Leur multiplication s'est surtout opérée à la fin des années 60 et la coloration religieuse, jusque-là dominante, s'est progressivement diluée dans des considérations plus prosaïques de caractère technique, politique ou social. Le relâchement des relations de tutelle a favorisé la mise en œuvre de solidarités régionales pour répondre aux nécessités et aspirations nouvelles. Parmi les différentes organisations qui s'y sont employées, certaines ont acquis une importance de premier plan comme la Commission du Pacifique Sud, le Forum du Pacifique Sud, l'Université du Pacifique Sud, la Conférence des Eglises du Pacifique Sud ou l'Organisation des Nations Unies.

C'est un mélange d'idéalisme et de considérations pratiques qui a poussé, à la fin de la seconde guerre mondiale, les six gouvernements métropolitains possesseurs de territoires dans la région (Angleterre, Australie, France, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas et Etats-Unis d'Amérique) à fonder la Commission du Pacifique Sud (CPS). Créé en 1947, cet organisme consultatif à caractère technique vise à consolider des empires coloniaux ébranlés et à mieux associer leurs populations à l'élaboration d'un avenir espéré meilleur. A la suite de l'annexion de l'Irian occidental par l'Indonésie, les Pays-Bas s'en retirent en 1962. Les territoires insulaires y adhèrent au fur et à mesure qu'ils accèdent à l'indépendance et essaient de lui donner une orientation plus politique. N'y parvenant pas, ils forment, sous l'impulsion de Ratu Mara, Premier ministre de Fidji, et avec l'appui des dirigeants australiens et néo-zélandais, un autre organisme à vocation politique affichée, le Forum du Pacifique Sud<sup>3</sup>.

Créé en 1971 à Wellington, le Forum n'englobe au départ qu'un nombre restreint de pays (les îles Cook, Nauru, Fidji, les Samoa occidentales et le royaume du Tonga). Il n'en constitue pas moins la seule plate-forme où les Océaniens peuvent librement parler de leurs problèmes et envisager les moyens

de les résoudre. Dès 1973, il est doté de moyens d'action et à Suva, capitale de Fidji, un secrétariat exécutif, le South Pacific Bureau of Economic Cooperation (SPEC), est chargé de faciliter les rencontres et consultations entre gouvernements en matière d'échanges, de communications et de développement. Le champ d'intervention du SPEC se développe au fur et à mesure que le nombre de ses membres s'accroît.

Les chevauchements entre ses interventions et celles de la CPS augmentent également et sont d'autant plus marqués qu'en dépit de son confinement officiel dans un rôle technique, l'action de la CPS s'étend et se diversifie. La représentation des insulaires s'y renforce et une plus grande attention est apportée aux problèmes spécifiques des Océaniens et à la collaboration avec les organismes régionaux existants<sup>4</sup>. A partir de 1983, tous les gouvernements et administrations représentés obtiennent le statut de membre à part entière et sont traités sur un pied de complète égalité. Certains pays, de Mélanésie notamment, sont favorables à la fusion de la CPS et du Forum en une Single Regional Organisation (SRO). Les grandes puissances, tout en souhaitant éliminer les doubles emplois coûteux, restent plutôt partisans du maintien de deux organisations séparées, l'une technique, l'autre plus politique. A l'arrière-plan de certaines prises de position, se profile une rivalité de caractère hégémonique entre la Mélanésie et la Polynésie et se décèle la crainte des petits pays de Micronésie de passer sous une autre tutelle.

La coopération régionale s'est également développée dans les domaines social et culturel, à l'exemple de l'Université du Pacifique Sud ou de la Conférence des Eglises du Pacifique.

Créée à l'instigation du Royaume-Uni, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, l'Université du Pacifique Sud est inaugurée en 1967 à Laucala bay, sur l'emplacement d'une ancienne hydrobase de l'armée de l'air néo-zélandaise à Fidji. Elle a vocation à répondre aux besoins de l'ensemble des pays de la zone<sup>5</sup>. Son caractère régional se reflète dans son organe exécutif, le Conseil d'Université, qui est composé également de représentants des pays qui lui apportent leur soutien comme le Royaume-Uni, l'Australie, la Nouvelle-Zélande ou les Etats-Unis. De 1967 à 1982, le nombre des étudiants passe de 167 à 12 000. Près de la moitié ne fréquentent pas le campus universitaire et bénéficient d'un enseignement à distance grâce au satellite de communication ATS 1 de la NASA et à d'autres médias (radio, télévision, audio et vidéo-cassettes). Malgré son rayonnement et ses efforts pour s'entourer d'instituts spécialisés, l'Université a du mal à réaliser l'intégration d'une population étudiante hétérogène et des frais de fonctionnement croissants rendent sa situation financière précaire.

L'importance de la religion dans la vie insulaire depuis l'implantation des

4. Par une sorte d'effet boomerang, le SPEC, né du cantonnement de la Commission du Pacifique Sud dans un rôle technique, a été un des facteurs de son ouverture sur la politique régionale.

5. Ce sont les îles Cook, Fidji, Kiribati, Nauru, Niue, les îles Salomon, Tokelau, Tonga, Tuvalu, Vanuatu et les Samoa occidentales, soit un domaine géographique trois fois grand comme l'Europe.

1. P. Larmour, 1983, *The Decolonisation of the Pacific Islands*, in *Foreign Forces in Pacific Politics*, Suva, Institute of Pacific Studies, University of the South Pacific, p. 1-23.

2. R. Crocombe, 1983, *The New South Pacific. An Introduction*, Auckland, Longman.

3. Dans un discours prononcé en mai 1974, Ratu Sir Kamisese Mara relate ces circonstances : « ... Nous nous sommes servis de la Conférence du Pacifique Sud pour tenir des réunions politiques en marge des séances... De ces rencontres privées naquit l'idée du Forum, qui devait prendre forme à Fidji, au cours des fêtes de l'indépendance, à une réunion privée des dirigeants des pays nouvellement indépendants » (cf. *Bulletin du Pacifique Sud*, 1976, vol. 26, n° 4, p. 47).

catholiques à Guam en 1668 et celle des protestants à Tahiti en 1797 explique que les organisations confessionnelles jouent elles aussi un rôle éducatif de premier plan. La plus notable est la Conférence des Eglises du Pacifique qui embrasse presque toutes les associations chrétiennes de la région. Son point de départ remonte à une convention régionale de la jeunesse organisée à Fidji en 1959 par le Conseil mondial de l'Éducation chrétienne et l'Association des Ecoles du Dimanche. Son assemblée constitutive se tient dans les îles Loyauté, à Lifou, en 1966 et se donne pour objectif d'épauler et de mieux coordonner les efforts des églises insulaires pour vaincre leur isolement. C'est dans cet esprit que se déroulent tous les cinq ans dans un territoire différent des rassemblements qui permettent l'approfondissement des aspirations communes et l'affirmation des particularismes locaux. Y sont discutés la mission des églises du Pacifique aussi bien que les défis des années 80 ou le contenu à donner à la « Pacific Way ».

### 1. Gestation et émergence de la « Pacific Way »

Ratu Sir Kamisese Mara est le premier à employer ce terme dans le discours qu'il prononce en 1970 à l'Assemblée générale des Nations Unies où vient d'être admis Fidji. L'année suivante, au cours d'une réunion qui prélude à la création du Forum, il l'utilise à nouveau pour souligner le désir des jeunes nations insulaires de maintenir avec leurs anciennes métropoles des relations amicales et paisibles fondées sur la coopération et l'aide en attendant que s'y substituent des relations commerciales plus équilibrées<sup>6</sup>.

Au cours des années qui suivent, l'expression fait fortune et devient l'objet de gloses en même temps qu'une référence obligée pour les personnalités qui jouent un rôle de premier plan dans la vie de la région. L'Université et l'Association des Sciences sociales du Pacifique Sud lui servent de caisse de résonance. Elles s'attachent à approfondir le contenu de la notion comme à cerner le courant d'opinion qui la porte. Du 29 novembre au 3 décembre 1973, l'Association des Sciences sociales organise à l'Université de Suva un séminaire sur les aspects sociaux du développement dans le Pacifique Sud. Il rencontre un grand succès et débouche sur un compte rendu qui est d'abord publié dans *Pacific Perspective*, la revue de l'association, puis édité en 1975 sous la forme d'un ouvrage lui-même intitulé *The Pacific Way*. Dans l'introduction, le P<sup>r</sup> Ron Crocombe, instigateur et animateur de ces rencontres, souligne que la « Pacific Way » est moins un état ou une situation donnée qu'un processus en cours de formation<sup>7</sup>. Il explore

6. « ... We emergent nations in the Pacific would live to maintain the friendly relations that have existed with our former guides and protectors, beyond independence and into the future. It may be that the operation of independence in this way — The Pacific Way — is that will distinguish us from other parts of world, where this has not always been so... We realise we are part of the modern world, with all its economic sociological and political problems. And we realise in all humility that we cannot pursue the purposes of our leadership throughout our own cultures alone » (cf. S. Inder, 1980, *The Pacific Islands : too late to go back to the village*, in *Pacific Islands Monthly*, August, Souvenir Edition, 50 th Anniversary, p. 5-15).

7. *The Pacific Way, Social Issues in National Development*, 1975, Suva, South Pacific Social Sciences Association, 252 p.

la signification du terme et commence par sa « théologie », les croyances, valeurs et interprétations qui la sous-tendent, avant de poursuivre par sa « technologie », les conduites et activités qui semblent s'y rapporter<sup>8</sup>. Il en ressort que la « Pacific Way » n'a pas de sens précis et univoque mais un contenu flexible. En établissant une cloison entre ce qui est propre au Pacifique et ce qui ne l'est pas, elle permet à de petites nations vulnérables de se protéger de l'extérieur en rejetant le colonialisme et de se forger un schéma d'action commun en proclamant leur droit à la différence. La fraternité invoquée est plus idéologique que réelle et s'applique davantage à une minorité de dirigeants habitués aux déplacements en avion qu'à une majorité d'insulaires dont l'horizon se réduit encore au village ou au district d'appartenance. Forcée dans des pays sous influence anglo-saxonne et à dominante polynésienne où l'élite est issue d'une chefferie héréditaire à caractère aristocratique, la notion connaît un moindre retentissement dans les autres îles.

Dans la pratique, la « Pacific Way » s'illustre par la croyance aux vertus du dialogue et de la discussion et se caractérise par un esprit de tolérance qui découle peut-être autant de l'emprise de la chrétienté que d'un héritage plus ancien. Comme le conclut Ron Crocombe : « Trois petits mots ne changeront pas le monde du Pacifique mais ils peuvent être un moyen d'accroître la confiance et de donner une direction et une base d'unité nécessaires; ils peuvent faciliter la réalisation un peu plus rapide et un peu plus efficace de quelques-uns des buts que se sont assignés ses dirigeants. »

### 2. Sa mise en question progressive

A la fin des années 70, la notion perd de son pouvoir mobilisateur et son contenu s'adapte à une conjoncture changeante. Avec l'accès à l'indépendance de la Papouasie - Nouvelle-Guinée en 1975, des îles Salomon en 1978 et du Vanuatu en 1980, le centre de gravité régional se déplace de la Polynésie vers la Mélanésie. Englobant des territoires étendus et peuplés, celle-ci regroupe plus des quatre cinquièmes des terres émergées du Pacifique Sud et de leur population. Ses habitants ont en commun un même langage, le bichlamar, pidgin de souche anglo-franco-malaise. Le terme wantok (*one talk*), qui s'appliquait autrefois aux ressortissants d'une même tribu, s'étend désormais à tout l'espace mélanésien et cette affirmation d'identité s'accompagne d'une prise de distance à l'égard de la Polynésie.

Ainsi que l'a noté Jean Chesneaux : « Les Mélanésiens, au-delà de leur attachement formel à la "Pacific Way", sont très conscients de cette différenciation... et affirment une volonté de résistance aux choix occidentaux de société qui n'existe pas au même degré en Polynésie. »<sup>9</sup>

La Mélanésie tend parallèlement à devenir un haut lieu du débat idéologique

8. R. Crocombe, 1981, *The Pacific Way, an emerging identity*, in *Pacific Perspective*, vol. 4, n° 1.

9. J. Chesneaux, 1981, *Peuples de Mélanésie face au modernisme, l'arme de la coutume contre les intempérances du progrès*, in *Le Monde diplomatique*, septembre, p. 20-21.

et les modèles et expériences de développement des autres pays du Tiers Monde y sont passés au crible, dans la recherche d'une « Melanesian Way ». L'annexion par l'Indonésie de l'Irian Jaya, l'accession difficile à l'indépendance des Nouvelles-Hébrides et les troubles que connaît la Nouvelle-Calédonie sont autant de facteurs qui incitent à mettre en cause les pouvoirs métropolitains. La position modérée de Fidji se voit elle-même remise en question et le « leadership » qu'elle a exercé dans les années 70 est d'autant plus contesté qu'elle semble avoir profité de façon disproportionnée de son rôle de pôle régional. Plusieurs institutions à vocation et à financement pluriétatiques y sont devenues nationales comme « Air Pacific », l'Ecole de médecine, l'Institut de technologie, le Collège des télécommunications ou la direction effective de l'Université du Pacifique Sud<sup>10</sup>.

La baisse du pouvoir mobilisateur de la « Pacific Way » a peut-être été accentuée par le fait qu'à Fidji, comme aux Samoa ou à Tonga, la structure du pouvoir s'appuie sur une chefferie traditionnelle alors qu'en Mélanésie l'accent porte davantage sur les aspects égalitaires de la société. Ceci expliquerait que la « Pacific Way » ait pu apparaître à certains insulaires comme une idéologie élitiste ou comme une ruse employée par les dirigeants en place pour asseoir leurs privilèges.

On peut aussi voir un signe du rôle croissant joué par la Mélanésie dans la décision prise en 1984 par la Banque asiatique de Développement (BAD) d'installer son bureau régional à Port-Vila, la capitale du Vanuatu. Quelques mois plus tard, c'est la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) des Nations Unies qui regroupe ses installations de Suva et de Nauru et y ouvre un nouveau centre dans le cadre d'un programme destiné à faire face aux besoins des Etats insulaires. Selon certains observateurs, cette démarche des agences internationales de développement vise à conserver dans l'orbite occidentale un pays considéré comme un des maillons faibles de la région. Sur le plan culturel, c'est à Port-Vila que l'Université du Pacifique Sud installe en 1983 un Centre d'études des langues du Pacifique et c'est là que se tient l'année suivante une conférence régionale sur les langues du Pacifique et leur avenir.

La mise en exergue d'une « Melanesian Way » répond au souci d'affirmer une spécificité mal reconnue et vise probablement plus à élargir qu'à réduire le contenu de la « Pacific Way ». Celle-ci reste la référence ultime sur le plan international. En mars 1980, les pays du Forum organisent à Honolulu un séminaire sur le thème du développement de la « Pacific Way » où sont invités, indépendamment de leur statut politique, tous les pays insulaires de la région ainsi que des représentants des pays développés et des agences internationales de développement. Le but de la réunion est de « rappeler que les îles du Pacifique sont interdépendantes du reste de la communauté mondiale et qu'il est nécessaire que l'on identifie mieux leurs besoins et leurs problèmes de développement ». Y sont soulevées les questions posées par leur petitesse et leur isolement qui ne peuvent être résolues qu'avec un concours extérieur.

10. R. Crocombe, 1983, *The New South Pacific*, op. cit., p. 150.

Comme le rappelle le secrétaire général de la CPS, Francis Bugotu, la tâche n'est pas « de définir un modèle occidental mais un modèle qui servira nos intérêts ». Ouvrant la Semaine du Pacifique à l'Université de Suva en 1982, il précise qu'il s'agit de faire redescendre l'idéal de la « Pacific Way » dans la réalité océanienne qui englobe les Mélanésiens, les Micronésiens et les Polynésiens<sup>11</sup>.

### 3. *Un avenir incertain*

Manière d'affirmer l'unité de la région en respectant la diversité de ses membres, manière d'affirmer sa spécificité en se rattachant à ses anciens tuteurs et à l'ensemble de la communauté internationale, la « Pacific Way » désigne un objectif plus qu'une réalité et représente un mot d'ordre souhaitable mais difficile à mettre en œuvre. Cela explique que son contenu puisse être enfermé dans les limites d'une démarche réductionniste ou dilué dans une approche étendue à l'ensemble des pays riverains du Pacifique.

#### a | *Vers un repli frileux ?*

En même temps que d'un esprit de solidarité, les nations insulaires témoignent d'un individualisme hérité de leur isolement et de leur dispersion. Le cap de l'indépendance politique franchi, elles se trouvent confrontées à des difficultés concrètes qu'elles essaient de résoudre à leur manière. La plupart ont une démographie et un taux d'urbanisation élevés et recourent de plus en plus à des biens importés alors qu'à la base leur économie de subsistance se restreint sans que d'autres activités viennent prendre le relais. Leurs disparités relatives, le poids des influences extérieures et l'augmentation régulière des aides et de leurs contreparties renforcent leur sujétion à l'égard des pays industrialisés et entravent la construction régionale<sup>12</sup>. Comme l'a souligné John Connell, le processus d'indépendance s'est accompagné d'un processus de fragmentation et le retrait des puissances coloniales a créé un vide politique qui a favorisé les tentatives de

11. « La « Pacific Way », ou vie à l'océanienne, est un idéal que l'on pouvait atteindre naguère dans les pays insulaires de cette région, lorsque la vie était faite pour être vécue. C'est maintenant une notion vague, sans rapport avec la réalité parce que nous voulons tous, semble-t-il, devenir des personnages... J'estime donc que cet esprit de la « Pacific Way » doit être inculqué à nouveau de façon que le savoir donne naissance à la tolérance et à la liberté et non à la convoitise. La vie est certes faite pour être vécue, mais nous ne vivons pas seuls. Nous vivons dans le monde, au milieu de nos semblables, et nous méritons tous d'avoir une vie plus heureuse et plus riche. C'est pourquoi, dans notre univers à l'océanienne, les communautés et sociétés mélanésiennes, polynésiennes et micronésiennes s'aident mutuellement à vivre. Lorsque cela disparaît, nous devenons égoïstes et rapaces... » (cf. *La Dépêche de Tahiti*, du 22 octobre 1982, p. 18).

12. Dans une présentation de l'environnement de la Nouvelle-Calédonie, Jean-François Dupon se livre à la constatation suivante : « L'aide des agences internationales, celles des métropoles détournent ces pays des voies difficiles de l'intégration régionale et vont à l'encontre de la volonté d'indépendance économique. Les Etats extérieurs avec lesquels les îles du Pacifique du Sud ont eu ou continuent à avoir, à des titres divers, des relations privilégiées ont déversé 450 millions de dollars sous forme d'aide en 1976 » (cf. J.-F. Dupon, 1981, in *Atlas de Nouvelle-Calédonie*, Nouméa, ORSTOM, pl. 53).

sécession a Tuvalu, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, aux Salomon ou au Vanuatu. Cela a eu pour conséquence d'amplifier les problèmes antérieurs, de renforcer la dépendance et les inégalités et de rendre problématique une intégration régionale qui, si elle a pu prendre forme sur le plan culturel, n'a pu le faire sur le plan économique. D'autant qu'en ce domaine des liens horizontaux puissent se substituer aux liens verticaux entretenus avec les nations métropolitaines, il estime « peu probable que la théorie de l'unité du Pacifique prenne le pas sur la réalité du développement dans la dépendance »<sup>13</sup>.

Il est vrai que l'accès à l'autonomie ou à l'indépendance n'a pas vraiment altéré les flux d'aide et que des relations privilégiées existent toujours entre les nations insulaires et leurs anciennes métropoles. Même lorsque l'utilisation de ces aides fait l'objet de négociations, celles-ci se déroulent dans le cadre de relations bilatérales entre partenaires inégaux. Dans la mesure où elles ne transitent pas par un organisme neutre, fonds commun de développement régional, par exemple, qui avait été envisagé à la cps, elles font obstacle à l'intégration régionale.

L'intervention croissante d'organismes multilatéraux revêt, *a priori*, un caractère plus impartial mais l'aide est administrée de façon pesante et bureaucratique. Elle répond mal aux besoins des petits pays insulaires et correspond moins à leur stratégie de développement qu'à celle préconisée par l'organisme prêteur. Ces griefs ont été développés à la Conférence d'Honolulu de mars 1980 par les représentants de Papouasie-Nouvelle-Guinée et de Tonga. Ce dernier fait remarquer que dans les pays de petite taille, « les fonds disponibles pour la mise en œuvre de projets jugés acceptables par les donateurs sont très souvent supérieurs aux sommes totales dépensées par les gouvernements pour leurs activités courantes ». Et il ajoute : « Pour un certain nombre d'entre nous, nations de petite taille, l'assistance au développement sous forme de soutiens commerciaux et de quotas d'émigration peut avoir plus de valeur et plus de signification à long terme que l'aide que nous recevons actuellement. »<sup>14</sup>

Au fil des années, le Bureau exécutif du Forum est de plus en plus amené à assurer la coordination des aides extérieures en provenance de la Communauté économique européenne ou des Nations Unies. L'accroissement de ces aides, en donnant plus de moyens financiers aux pays concernés, permet parfois au nationalisme de s'exprimer au détriment de la région. Au même titre que les compagnies aériennes, les universités apparaissent, par exemple, comme un porte-drapeau et un symbole flatteur pour une nation en train de se faire. Elles sont considérées comme le berceau de la modernité du savoir et du développement. L'Université du Pacifique Sud est la seule au monde à avoir encore un caractère plurinational, l'Université de West Indies dans les Caraïbes n'ayant plus cette qualité que nominalement. Mais sa situation est compromise par une mainmise excessive du pays hôte et par le fait que plusieurs pays n'y envoient pas leurs étudiants, ceux des Cook, de Tokelau et de Niue allant généralement en Nouvelle-

13. J. Connell, 1982, Indépendance, dépendance et fragmentation dans le Pacifique Sud, in *L'Espace géographique*, n° 4, p. 252-258.

14. *Pacific Islands Monthly*, August 1980, p. 14.

Zélande et ceux de Nauru en Australie. Elle l'est aussi par la création d'établissements d'enseignement supérieur nationaux financés grâce à l'aide extérieure. Les îles Salomon ont créé en 1983 un collège d'enseignement supérieur, le Solomon Islands College of Higher Education (SICHE), appelé à se transformer ultérieurement en université. Les Samoa occidentales ont un projet d'université nationale qui absorbera probablement la Iunivesite O Samoa, fondée il y a quelques années par le Congregational Christian Council, et reprendra le campus d'Alafua à l'Université du Pacifique Sud. Le royaume de Tonga, après la formation d'un embryon d'université, l'Atenisi University, s'oriente vers un collège regroupant les programmes d'enseignement postsecondaire et Fidji projette de transformer et d'accroître le rôle de son institut de technologie. Les territoires français de Nouvelle-Calédonie et de Polynésie ne sont pas en reste et, depuis quelques années, mettent en place des enseignements supérieurs. Une Université française du Pacifique est sur le point de voir le jour. Toutes ces tendances poussent l'Université du Pacifique Sud à se réformer pour mieux répondre aux besoins mais elles risquent simultanément de miner l'idéal régional dont elle était porteuse sur les plans culturel et politique.

On peut craindre qu'il n'y ait là l'amorce d'une cassure du consensus et d'un repli frileux sur eux-mêmes de pays qui, après l'embellie de l'indépendance politique, se trouvent confrontés à des difficultés économiques et sociales aggravées par la crise mondiale et la montée d'une opposition intérieure qui tend à faire craquer les structures traditionnelles et les valeurs sur lesquelles elles s'appuient. Cela semble le cas pour les pays de la région qui ont été les premiers à accéder à l'indépendance. Les Samoa occidentales commencent le laborieux apprentissage de la vie démocratique et parlementaire et la hiérarchie des chefs coutumiers Matai est de plus en plus contestée par le nouveau parti qui se réclame des droits de l'homme, the Human Rights Protection Party (HRPP). A Fidji, les syndicats ont débouché en 1985 sur la politique avec la création d'un Parti travailliste d'opposition<sup>15</sup>. Stuart Inder, ancien éditeur du *Pacific Islands Monthly* et observateur attentif de l'évolution de la région, écrivait en 1980 : « La "Pacific Way" peut bien s'orienter en direction de coalitions plus nationales. Mais, quoi qu'il arrive, elle se développera à partir des racines qui se trouvent depuis toujours dans le sol des îles »<sup>16</sup>. La deuxième partie de son pronostic reste à vérifier.

15. Lors des élections générales d'avril 1987, l'alliance du Parti travailliste et du National Federation Party entraîne la chute du gouvernement de Ratu Sir Kamisese Mara. Soutenu par la communauté indienne qui représente aujourd'hui près de la moitié de la population de l'archipel, son successeur, le D<sup>r</sup> Timoci Bavadra, se fait renverser le mois suivant par le lieutenant-colonel Sitiveni Rabuka en raison, semble-t-il, des inquiétudes de la population d'origine fidjienne et de certaines prises de position en direction d'une politique de non-alignement. Certains observateurs se demandent si ce coup d'Etat, le premier dans la région, ne sonne pas le glas de la « Pacific Way » ? (cf. X. Pons, Première atteinte à la démocratie dans le Pacifique Sud, in *Le Monde diplomatique*, juillet 1987).

16. *Pacific Islands Monthly*, August 1980, p. 15.

## b / Ou une ouverture illusoire?

Parallèlement à la tendance qui tend à vider de son contenu la « Pacific Way » en la réduisant à un fragment du Pacifique Sud ou aux pays qui en font partie, un mouvement inverse tend à l'étendre à l'ensemble du Pacifique et aux grandes puissances qui le bordent.

Depuis quelques années, les projecteurs de l'actualité se braquent sur la région et certains analystes ou stratèges pensent qu'elle est en train de devenir le nouvel axe ou le nouveau centre du monde<sup>17</sup>. Simultanément, se développe l'idée d'une communauté du Pacifique qui permettrait de renforcer la coopération des pays concernés. Cette idée a pris corps au début des années 60 dans un Japon en train de renaître de ses cendres. Soucieux de se développer sans inquiéter ses voisins auxquels il avait essayé d'imposer sa sphère de coprosperité de la grande Asie orientale, il a craint, à la naissance de la Communauté économique européenne, de se retrouver isolé. Dès 1962, des économistes de l'Université de Hitotsubashi étudient la possibilité d'une coopération économique régionale et l'un d'eux, Kioushi Kojima, suggère en 1965 de créer une zone de libre échange, la Pacific free Trade Area (PACFTA), dont feraient partie les Etats-Unis, le Japon, le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et les pays du Sud-Est asiatique. Cette proposition n'aboutit pas mais des rencontres régulières, les PACFTAD, permettent aux représentants des gouvernements et des milieux d'affaires concernés d'approfondir les problèmes que pose le renforcement de leur coopération. Parallèlement, des hommes d'affaires, des industriels et des financiers créent en 1967 le Pacific Basin Economic Council (PBECC), tribune privée qui va accréditer l'idée d'une coopération régionale dans les milieux officiels. Dès sa constitution, le PBECC fonde la Private Investment Company for Asia (PICA) qui, avec la Banque asiatique de développement, créée deux ans plus tard et bénéficiant comme elle d'un important soutien japonais, constituent deux maillons importants dans la canalisation des flux financiers et des investissements vers le Pacifique.

A la fin des années 70, l'idée de coopération régionale reçoit une nouvelle impulsion avec la conjugaison de plusieurs facteurs : crise durable en Occident avec, en contrepoint, l'essor du Japon et l'émergence des nouveaux pays industriels de l'Asie du Sud-Est, adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun avec ses répercussions dans le Commonwealth, fin de la guerre du Vietnam et accentuation du déficit commercial des Etats-Unis avec les pays du Pacifique occidental, renforcement aussi de la puissance navale soviétique dans les eaux du Pacifique... En 1978, à l'instigation du sénateur John Glenn, le Congrès américain fait effectuer une étude sur l'opportunité de la création d'une zone

17. Cf. Institut du Pacifique, 1983, *Le Pacifique, nouveau centre du monde*, Paris, Berger-Levrault, 306 p. ; G. Etrillard et F. Sureau, 1983, *A l'est du monde*, Paris, Fayard, 262 p. ; M. Osborne, 1983, La coopération économique dans le Bassin Pacifique, in *Revue Tiers Monde*, t. XXIV, n° 96, octobre-décembre ; La Documentation française, 1972, *Le Pacifique, zone stratégique*, in *Problèmes politiques et sociaux*, n° 126, 40 p. ; La Documentation française, 1984, *L'Avenir du Pacifique*, in *Problèmes politiques et sociaux*, n° 498, 36 p. ; La Documentation française, 1986, *Le Pacifique Sud*, in *Problèmes politiques et sociaux*, n° 545, 36 p.

économique dans le Pacifique. Est proposée la constitution d'une association, l'Organisation for Pacific Trade and Development (OPTAD), qui inclurait les pays déjà membres de l'OCDE (Australie, Canada, Etats-Unis, Japon et Nouvelle-Zélande) ou de l'Association des Nations du Sud-Est asiatique (Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande) et comporterait des dispositions spécifiques pour les nations insulaires du Pacifique Sud. Favorable au projet, le Premier ministre japonais, Masayoshi Ohira, le fait approfondir par un groupe de travail placé sous l'autorité du D<sup>r</sup> Saburo Okita, directeur du Centre japonais de Recherches économiques. Celui-ci est, par la suite, nommé chef de la diplomatie nippone, ce qui est interprété comme un signe de l'importance accordée à la question. Il accompagne en 1980 le Premier ministre dans une tournée en Papouasie - Nouvelle-Guinée, Nouvelle-Zélande et Australie. A l'issue de la rencontre avec le Premier ministre australien, Malcolm Fraser, un communiqué commun souligne que les deux dirigeants sont « d'accord pour considérer que le concept de coopération dans le bassin du Pacifique représente un objectif à long terme particulièrement intéressant et expriment leur intention de l'explorer plus avant sur la base d'un large consensus régional ». Un séminaire sur le sujet se tient en septembre 1980 à l'Université nationale australienne de Canberra. Un autre a lieu, à la même période, dans le Colorado sous les auspices de l'ASPEN Institute et du Humphrey Institute for Public Affairs. De ces séminaires comme des conférences sur la coopération économique dans le Pacifique Sud qui se tiennent en Thaïlande en 1982 et en Indonésie en 1983, il ressort qu'une Communauté du Pacifique est séduisante dans son principe mais reste ambiguë et prématurée dans son contenu.

L'extension même du Pacifique au tiers du globe, le nombre et la variété des pays qui s'y trouvent ou le bordent font d'une communauté éventuelle une entité dépourvue de signification véritable qui ne peut conduire qu'à des formules de coopération assez vagues<sup>18</sup>. Les perspectives que semblent y voir Washington ou Tokyo ne trouvent que des échos mitigés dans les pays de l'Association des Nations du Sud-Est asiatique (ANSEA) qui ne veulent pas s'aliéner la sympathie des pays du Tiers Monde. Soucieux de consolider leur propre association, ils redoutent aussi de la voir se diluer dans une organisation plus vaste dominée par les deux plus grandes puissances industrielles du monde. Cette crainte est partagée par les micro-Etats du Pacifique Sud qui risquent de ne disposer que d'un strapontin dans un ensemble, conçu sans eux, où ils auront

18. « ... Le slogan "Le Pacifique, centre du monde", qui affirme que la moitié de la population du monde et une part encore plus importante de son activité économique gravitent autour de cet océan, repose en vérité sur une série d'artifices statistiques : ceux-ci consistent surtout à imputer à une aire Pacifique la totalité des effectifs de population et des valeurs de PNB des nombreux Etats qui ont une côte sur cet océan, sans tenir compte du fait que la plus grande partie des habitants et de l'activité économique de l'URSS comme des Etats-Unis se trouve en fait à des milliers de kilomètres de ses côtes... » (cf. Y. Lacoste, 1985, *Ces îles où l'on parle français* : éditorial, in *Revue Hérodote*, 2<sup>e</sup>-3<sup>e</sup> trimestre, p. 18).

Jean Chesneaux constate également que le Pacifique constitue un terrain de prédilection pour les fantasmes idéologiques (cf. J. Chesneaux, 1986, *Grandes puissances et micro-Etats dans le Pacifique Sud*, in *Le Monde diplomatique*, décembre, p. 9-11).

du mal à faire entendre leur voix et à faire prévaloir le consensus qui leur est cher.

Malgré le plan de développement des îles lancé par l'East West Center d'Hawaï et le succès d'audience de la première Conférence des îles du Pacifique sur lequel il débouche en 1984, le concept de coopération dans le bassin du Pacifique semble aujourd'hui connaître un reflux. Son mérite est d'avoir attiré l'attention sur le Pacifique et de souligner le dynamisme de cette zone et l'intérêt stratégique qu'elle présente sur les plans politique et économique. Mais les petites nations insulaires, qui émergent peu à peu de leur isolement et de leur anonymat, voient simultanément leur intégration aux courants d'échanges mondiaux s'accélérer et leur situation de dépendance se creuser. Les centres et les instances de décision se multiplient et une aide financière accrue tend à se substituer à une prise en main plus austère de leurs propres destinées par les responsables locaux. Cette évolution risque de rendre encore plus rude le nécessaire effort de construction et de cohésion régionales.

# MONDES EN DEVELOPPEMENT

Trimestriel Quarterly

Co-édition  
I.S.M.E.A.-G.O.R.D.E.S.  
Revue trimestrielle  
fondée en 1973  
par François PERRON

Economie  
Politique  
Sociologie  
Démographie  
Statistiques

Economy  
Policy  
Sociology  
Demography  
Statistics

Tome 15  
Année 1987

N° 58-59

Directeurs : R. Gendarme, A. Philippart. Rédacteurs en chef : F. Denoël, B. Crousse

## Aspects de la crise : Ethiopie-Irak-Iran-Pérou

Résumés  
Abstracts  
Resumen

Eshetu CHOLE  
Farhad NOMANI  
Jean-Claude DELAUNAY  
Kamran BEHNIA, Claude  
JEDLICKI, Jacques LEO-  
NARD, Carlos QUENAN  
Nathalie ROUX

Constraints to industrial development in Ethiopia  
Macroeconomic trends in the economic crisis of Iran  
Caractéristique de l'économie de guerre en Irak (1980-1985)  
Efficacité de la gestion de la dette péruvienne : une rupture en juillet 1985 ?

Ernst UTRECHT  
D. GLASMAN

Le rôle et les limites de l'analyse de système dans la compréhension des relations entre autonomie et internationalisation  
The social and cultural impact of the activities of transnational corporation in South-East Asia  
Le « social », facteur déterminant de la maîtrise technologique dans les P.V.D. Exemple des fonctions d'entretien et maintenance  
Note de conjoncture  
Notes de lecture  
Livres reçus

### ABONNEMENT/SUBSCRIPTIONS

Le Numéro/Single copy  
- de 1973 à 1980 inclus  
- from 1973 to 1980 inclusive  
- à partir de 1981  
- from 1981

|  | F.F. | F.B.  | U.S.\$ |
|--|------|-------|--------|
|  | 600  | 4.000 | 100    |
|  | 150  | 1.000 | 25     |
|  | 150  | 1.000 | 25     |

Direction, édition et gestion, pour toutes correspondances, abonnements et ventes  
Edition and Management, for all correspondence, subscriptions and sales

A. PHILIPPART, G.O.R.D.E.S.

Groupe Opérationnel de Recherche, de Documentation et d'Etude sur la Science  
Task Force of Research, Information and Study on Science

c/o Inst. de Sociologie - bur. 1105 - C.P. 124 - av. Jeanne 44 - B-1050 Bruxelles - Tél. (02) 6478994 ou (02) 6423444